

**GRILLE D'INSTRUCTION AAC POUR LA CREATION D'UN CEISP en NOUVELLE AQUITAINE\_2025**

THEMES	CRITERES	Coef. pondérateur	Cotation (de 0 à 5)	TOTAL	Commentaires/appréciation
<b>I - APPRECIATION DE LA CAPACITE A FAIRE DU CANDIDAT (20%) 60 points</b>	Expérience du porteur et réalisations passées	6		20	
	Diagnostic réalisé par le candidat Connaissance des acteurs du territoire et des bénéficiaires	6		40	Le recensement et la présentation des acteurs économiques et d'accès à l'emploi sont explicites
<b>II - APPRECIATION DE LA QUALITE DU PROJET (50%) 170 points</b>	Le projet déposé est élaboré et validé avec les personnes bénéficiaires	5		20	Les modalités d'élaboration et de validation du projet proposé, avec et par des représentants des personnes bénéficiaires sont pertinentes et explicites
	Inscription dans le PTSM du territoire (pré-requis)	4		20	
	Description des membres bénéficiaires du CEISP	4		20	Description explicite des bénéficiaires ; file active prévisionnelle à l'issue de la première année de fonctionnement. Le projet devra prévoir l'accueil, l'accompagnement et/ou l'orientation de toutes situations de handicap.
	Gouvernance et pilotage garantissant une participation décisionnelle des membres à toutes instances, ainsi qu'une cogestion du collectif	5		25	Implication des bénéficiaires dès la création du projet (pré-requis) Implication des bénéficiaires dans la gouvernance ; Description du soutien apporté aux personnes concernées pour leur permettre de constituer le collectif en association dont les bénéficiaires disposent d'au moins la moitié des sièges au sein des instances statutaires ; Libre adhésion des personnes concernées
	Modalités d'organisation et fonctionnement du collectif	5		25	Description des activités proposées sur une journée type ; Temps de loisirs ; amplitude horaire et horaire d'ouverture ; outils proposés (dont charte) ; choix argumenté d'intégrer ou non la plateforme emploi accompagné
	Couverture territoriale et descriptif des locaux	3		15	Aire de recrutement ; localisation ; accessibilité ; intégration dans la cité ; organisation des espaces ; projection à moyen terme d'une antenne localisée ou mobile
	Composition de l'équipe salariée et description des modalités de fonctionnement en cogestion	5		25	Composition, qualification et missions de l'équipe salariée ; présence de salariés pairs-aidants ; convention collective applicable ; intervenants extérieurs ; planning prévisionnel type ; formation ; ratio cible d'un salarié pour une vingtaine de membres actifs
	Evaluation	4		20	Description de la démarche d'autoévaluation ; enquêtes de satisfaction auprès des membres ; modalités de suivi des situations des personnes ; existence d'un bilan d'activité avec des indicateurs explicites

<b>III - APPRECIATION DE L'INTEGRATION DU PROJET DANS LE TERRITOIRE (15%) 55 points</b>	Mobilisation des partenariats pertinents	2		<b>10</b>	Détail des partenariats existants ou envisagés et degré de formalisation ; existence de partenariats avec les établissements de santé mentale ou centres de réhabilitation et les établissements et services médico-sociaux spécialisés du territoire, ainsi que la C360
	Complémentarité et articulation avec les partenaires ; capacité à travailler en réseau	2		<b>10</b>	Les modalités d'articulation et de complémentarité avec l'offre existante d'entraide entre pairs (dont celle des GEM) présents sur le territoire sont définies
	Coopération avec les dispositifs spécialisés d'accompagnement vers et en emploi	2		<b>10</b>	Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) du département, ainsi qu'avec les collectifs de formation, d'apprentissage et d'accompagnement à l'emploi des personnes en situation de handicap.
	Modalités d'animation et de coopération avec le réseau des entreprises partenaires	3		<b>15</b>	
	Un plan de communication externe			<b>10</b>	Définition des supports et des modalités de diffusion des activités du CEISP sur le(s) territoire(s), ainsi que leurs destinataires
<b>IV - APPRECIATION DE L'EFFICIENCE DU PROJET (15%) 45 points</b>	Cohérence du budget prévisionnel relatif aux dépenses de personnel	3		<b>15</b>	
	Respect de l'enveloppe. Viabilité financière du projet et pertinence du budget de fonctionnement. Sincérité en exploitation et en investissement.	3		<b>15</b>	Recherche de co-financements
	Capacité à rendre effectif le projet dans les délais définis	3		<b>15</b>	Calendrier prévisionnel avec phasage des différentes étapes de "montée en charge" du projet
<b>TOTAL</b>				<b>330</b>	